

Presse Nationale

> Politique



Conseil des ministres : les projets du gouvernement en 2021

Le porte-parole du gouvernement, le ministre Sidi Touré, a donné, hier, à l'occasion du point-presse qui sanctionne chaque rencontre du Conseil des ministres, un aperçu de l'action gouvernementale en 2021. Ainsi, pour 2021, le gouvernement, en plus de la poursuite de la mise en œuvre du Programme social du gouvernement (PSGouv), entend poursuivre la riposte contre la pandémie à coronavirus, les opérations de sécurisation et de lutte contre le grand banditisme, l'accélération de la réalisation des grands projets structurants, la préparation et la mise en œuvre du 5e Recensement général de la population et de l'habitat (Rgph), les complexes sportifs de la Can 2023, et l'amélioration du climat des affaires à travers l'intensification de la mise en œuvre des réformes. En outre, le gouvernement entend mettre un accent particulier sur la réconciliation nationale et les actions de cohésion sociale, tout en insistant sur la sensibilisation à la culture de la paix et au civisme.



Ministère de la réconciliation nationale : Ouattara justifie le choix de KKB

Depuis sa nomination, le 15 décembre 2020 en qualité de ministre de la Réconciliation nationale, Kouadio Konan Bertin dit "KKB" a beaucoup fait parler de lui. Hier, mercredi 23 décembre, il était l'attraction pour son tout premier Conseil des ministres. Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a donné quelques raisons qui l'ont amené à lui confier ce portefeuille. C'est d'abord parce que pendant la campagne électorale, KKB a prêché «à chaque occasion la paix, la réconciliation et la cohésion entre ivoiriens». La deuxième raison est qu'il est «jeune» et «incarne la nouvelle génération». «Je voudrais ajouter qu'il est du 2e parti politique, le plus important de Côte d'Ivoire, puisqu'il est du PDCI», a-t-il dit.



Après la présidentielle du 31 octobre : le FPI pro-Gbagbo prêt à participer aux législatives

Plus de doute sur la participation du Front Populaire Ivoirien (FPI pro-Gbagbo) aux futures échéances électorales législatives, municipales et régionales en Côte d'Ivoire. Au terme d'une importante réunion qui s'est tenue, mardi 22 décembre 2020, le comité central de cette formation politique a dit sa volonté de concourir pour les élections législatives qui se tiendront dans le courant du premier trimestre de l'année 2021. Guidé par le souci d'assurer la victoire de ses candidats, le parti fondé par Laurent Gbagbo envisage un travail de proximité avec les populations pour leur expliquer les raisons de cette nouvelle approche.

> Economie



Echanges de biens et services entre la Côte d'Ivoire et le reste du monde : 533 milliards de FCFA d'excédent enregistrés en 2019

Les échanges de biens et services entre la Côte d'Ivoire et le reste du monde se sont soldés par un fort excédent de 533 milliards de FCFA en 2019, contre un niveau relativement faible de 60 milliards de FCFA. Information livrée par le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, qui présidait, le 23 décembre, à son cabinet au Plateau, la 5e édition de la Journée de diffusion des comptes extérieurs 2019 de la Côte d'Ivoire. Organisée chaque année par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), cette journée vise à présenter à tous les acteurs économiques, notamment ceux qui ont contribué à la fourniture des données, les principaux résultats des comptes extérieurs de la Côte d'Ivoire au titre de l'exercice écoulé.



Financement de projet dans le secteur agricole : 500 millions de FCFA distribués à 20 agripreneurs

Vingt jeunes agripreneurs dont 10 femmes ont reçu, mardi 22 décembre 2020, au ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, des financements pour démarrer leurs activités. Ces financements d'un montant global de 500 655 084 FCFA s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et du Programme national d'investissement agricole. Son objectif est de lutter contre le chômage des jeunes à travers le financement des projets liés au secteur agricole. La réalisation de leurs projets va générer 219 emplois directs.



Régulation des marchés publics : l'ANRMP évalue son plan d'actions

Après le démarrage en 2019, de son plan d'actions stratégique 2019-2021, il fallait certainement fait le bilan de deux années de mise en œuvre du plan stratégique de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) de Côte d'Ivoire. En vue d'apporter des réponses à cette question, le Conseil de régulation et le Secrétariat général de l'ANRMP ont organisé le traditionnel séminaire-bilan qui s'est tenu du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2020, à Grand-Bassam.

> Société



Covid-19 : le gouvernement appelle à la vigilance

Le gouvernement a appelé, hier mercredi, à la prudence et à la vigilance devant la nouvelle vague de la maladie à coronavirus dans le monde. Il exhorte les Ivoiriens et l'ensemble des populations vivant dans notre pays au respect des mesures barrières afin de se protéger et surtout de protéger les autres, notamment les personnes âgées. Cette nouvelle vague n'est pas très loin de la Côte d'Ivoire. Des pays comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali sont confrontés à de nombreux nouveaux cas. "(...) Notre pays, grâce à son plan de riposte basé sur la stratégie « Tester, isoler et traiter », a pu répondre efficacement à l'augmentation des cas positifs des mois de juin et juillet et obtenir depuis début septembre 2020 un taux de cas positifs inférieur à 5%, confirmant ainsi que l'épidémie est effectivement sous contrôle. Cependant, il a été constaté un relâchement dans les mesures barrières, notamment le port du masque et la distanciation physique", peut-on lire dans le communiqué du Conseil des ministres.



Covid-19 : 42 nouveaux cas, 37 guéris

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour mercredi 23 décembre 2020, 42 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 081 échantillons prélevés soit 3,9% de cas positifs, 37 guéris et 0 décès. A la date du 23 décembre, la Côte d'Ivoire compte donc 21 984 cas confirmés dont 21 573 personnes guéries, 133 décès et 278 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 248 050.

> Culture



Ordre du mérite de la communication : 65 acteurs distingués

Ce sont au total 65 personnalités qui ont été honorées dans la soirée du 22 décembre, à Cocody, lors de la deuxième édition de la cérémonie de décoration dans l'ordre du mérite de la Communication. La République, reconnaissante pour leur contribution active, a ainsi élevé 8 commandeurs, 22 officiers et 35 chevaliers dans l'ordre du mérite de la Communication. Le ministre de la Communication et des Média, président de la cérémonie, a traduit sa joie de se retrouver « en présence d'hommes et de femmes qui ont marqué leur présence dans le secteur de la communication et des médias. Et qui contribuent à la professionnalisation des pratiques dans ce secteur ». Ce fut une occasion renouvelée pour Sidi Tiémoko Touré d'appeler à la lutte contre les fausses informations et les rumeurs qui sont, selon ses propres termes, malheureusement favorisées par les nouveaux modes et circuits de diffusion de l'information.

Vu sur le Net

> Economie

Routes : un financement de 20 milliards de FCFA pour l'axe Yakassé Attobrou-Bettié

20 milliards de FCFA seront investis par la BOAD pour le projet d'aménagement et de bitumage de l'axe Yakassé Attobrou-Bettié, dans le Sud de la Côte d'Ivoire. L'accord de ratification de ce prêt a été validé par le gouvernement ivoirien ce mercredi. Le projet présenté par le porte parole du gouvernement, Sidi Touré comprend "le bitumage du tronçon Yakassé Attobrou-Bétié sur 14km et l'aménagement en route en terre moderne de la section Biebi-Bettié sur 28km". L'objectif est d'améliorer la mobilité et de dynamiser les échanges économiques dans les régions de la Mé et du Djuablin, riches en productions agro-pastorales.

> Société



Défense : Hamed Bakayoko annonce une nouvelle loi de programmation militaire

Les Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) connaîtront sous peu un programme visant l'amélioration des conditions de vie des troupes. Une nouvelle loi de programmation militaire vient d'être annoncée par le premier responsable de ce département ministériel, le Premier Ministre Hamed Bakayoko, par ailleurs ministre de la Défense. Il a donné l'information le mardi 22 décembre 2020, à l'occasion de la cérémonie de décoration des personnels militaires et civils de ce département ministériel. Hamed Bakayoko a fait savoir que cette nouvelle loi de Programmation militaire s'étendra sur la période 2021-2025.

> Sport



Côte d'Ivoire : bientôt l'ouverture du championnat national de football

Le championnat national et les autres championnats reprendront en janvier prochain. L'annonce a été faite, ce mercredi, par la Fédération ivoirienne de football (FIF). Les différents championnats de football vont reprendre "au besoin en janvier si cela nous le permet". "La fédération est entrain de s'organiser en vue de reprendre les différents championnats au plus tôt, parce que nous avons des exigences vis-à-vis de la CAF, car jusqu'au 30 juin 2021 nous devons désigner nos représentants aux différentes compétitions africaines", a déclaré à Abidjan, le chargé des questions juridiques et de discipline de la FIF, Me Roh lors d'une conférence de presse. Répondant à la question si la saisine par la FIF du Tribunal arbitral du sport (TAS) sur le blocage du processus électoral, pour lui, rien n'empêche juridiquement comme physiquement de reprendre le championnat.

Agence de Presse

> Politique



Côte d'Ivoire : le chef d'Etat-major de l'armée Lassina Doumbia confirmé à son poste

Le Président ivoirien Alassane Ouattara a confirmé mercredi le général Lassina Doumbia à son poste de chef d'Etat-major des armées et promu dans le même temps le Commandant supérieur de la gendarmerie Apalo Touré, au grade de général de Corps d'armée, dans un communiqué de la Présidence de la République.

> Economie



Côte d'Ivoire : la campagne café s'ouvre lundi, le prix garanti fixé à 550 FCFA/Kg

Le porte-parole du gouvernement ivoirien, Sidi Touré, a annoncé mercredi l'ouverture de la campagne de commercialisation 2020-2021 du café pour le 28 décembre 2020, avec un prix garanti aux producteurs de 550 FCFA le Kg, à l'issue d'un Conseil des ministres. « La campagne caféière 2020-2021 est prévue pour s'ouvrir le 28 décembre 2020. Pour cette campagne, le prix garanti aux producteurs est fixé à 550 Fcfa le Kg, compte tenu de la persistance de la baisse des cours du café et de la pandémie de la Covid-19 », a dit M. Sidi Touré, devant la presse.

> Société



22 milliards de FCFA de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire pour financer des mesures urgentes contre la Covid-19

Le gouvernement a ratifié mercredi 23 décembre 2020 en Conseil des ministres à Abidjan, un accord de prêt d'un montant de 22 milliards de FCFA, conclu le 09 octobre 2020 entre la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et la Côte d'Ivoire, en vue du financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Le projet a pour objectif de renforcer le système de santé en appuyant les différents plans de riposte et plus précisément de soutenir les entreprises notamment les PME dans les secteurs économiques les plus affectés, en vue de préserver les emplois, a expliqué le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré.



Football: la FIF saisit le TAS pour demander la levée du blocage du processus électoral

La Fédération ivoirienne de football (FIF) par l'entremise de son secrétaire exécutif, Sam Etiassé a expliqué, le mercredi 23 décembre 2020 au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la faitière à Abidjan, que la saisine du Tribunal arbitral du sport (TAS) par l'instance fédérale ivoirienne est relative à une demande de main levée sur le processus électoral. "Notre objectif c'est qu'on lève la mesure de suspension pour nous permettre de continuer le processus électoral qui était en cours", a indiqué Sam Etiassé. Il a expliqué que cette action de la FIF découle du mutisme observé au niveau de la Fédération internationale de football association (FIFA) qui depuis le mois d'août 2020, donne pas suite au dossier relatif à la suspension du processus élection à la présidence de la FIF.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.